

VILLEFRANCHE

N° 74

Novembre 2007

Journal d'information municipale

Magazine

Fin d'année un dessein animé !



PAGE 5 DEPLACEMENTS

PAGES 6/7 SOLIDARITE

PAGES 8 TRAVAUx-ACTUS

PAGE 9 VIE QUOTIDIENNE

PAGES 10/11 JUMELAGES

PAGES 12/15 DOSSIER

PAGE 16 L'HOMME DU MOIS

PAGE 17 JEUNESSE

PAGES 18/19 CULTURE

PAGE 20 SPORT

PAGE 21 RENDEZ-VOUS

PAGE 22 EXPRESSION

Joignez la mairie par mail :
com@villefranche.net

**VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL
À LA POPULATION LE JEUDI 10 JANVIER,
À 18H 30, À LA SALLE DE L'ATELIER**

www.villefranche.net
Site officiel de la ville de Villefranche
Borne de consultation gratuite en Mairie
et au Point Info. Cité

Villefranche
MAGAZINE

Directeur de la Publication :
Jean-Jacques Pignard

Rédaction :
Didier Pré - Service Communication
Mairie de Villefranche

Dessin :
Christine METJAS

Conception-Édition-Publicité :
Sphère Publique

Dépôt légal : 4^e trimestre 2007





Rue Nat', comment livrer sans gêner ?

Le service « Sécurité urbaine » de la Ville, réfléchit actuellement à l'amélioration de nos conditions de circulation ET de livraison sur la rue Nationale. Objectif : la fluidité des déplacements urbains dans cette artère incontournable.

Début septembre, les commerçants de la rue Nat' ont répondu à un premier questionnaire que leur adressé le service (taux de retour de près de 60 %), permettant ainsi de quantifier la fréquence, le volume des livraisons et d'identifier leurs caractéristiques : tranches horaires, transporteurs, contraintes de palettisation, etc. Des agents municipaux ont également observé plusieurs jours sur le terrain le ballet des camions de livraison. En moyenne, ils seraient 40 véhicules à emprunter la rue Nationale tous les jours... et à engendrer bouchons stressants et pollution de l'air.

La synthèse de cette enquête a été présentée lors d'une réunion de travail

qui regroupait, le mardi 6 novembre, les différentes parties prenantes (mairie, CAVIL, CCIVB, les Calades et les sociétés de transport). Le service avait également invité les commerçants ayant répondu au questionnaire à participer au débat. Depuis, un nouveau questionnaire plus précis, sur les modalités pratiques, est élaboré. Il sera adressé en fin d'année aux professionnels de la rue Nat' pour avancer sur la réflexion engagée.

Quelle solution choisir ?

Aujourd'hui, deux options sont envisagées. La première, l'activation tous les matins, rue Nationale, d'une dizaine de points balisés « Zones de livraison ». Ceci impliquerait le renforcement des contrôles et une

extrême rigueur des automobilistes et des chauffeurs... Cette option ne semble pas la plus convaincante. En revanche, la seconde, inspirée de l'expérience d'autres villes comme La Rochelle, consisterait à créer une plate-forme logistique à l'extérieur du centre-ville (sur le site Calor ou à la Sauvagère, par exemple). De là, un triporteur ou un véhicule propre assurerait la livraison des colis commerce par commerce. Questions : qui va financer ce service et comment l'organiser ?

Les élus actuels ne souhaitent pas décider avant les élections de mars 2008. En tout cas, la prochaine équipe municipale disposera d'un dossier complet sur ce sujet sensible.

NOUVEAU !

100 places de parking supplémentaires pour le marché du lundi matin...



Pour vous faciliter la vie et l'accès au marché de Villefranche, le service « Sécurité urbaine » met à votre disposition le lundi matin de 8h à 12h, près de 100 places de stationnement gratuit, limité à 1 heure. Elles s'ajoutent à 100 autres qui étaient déjà réservées à cet effet, côté Blédina.

Où ? Place du 11 Novembre, sud du marché couvert. Quand ? le lundi matin, de 8h à 12h.

Plus de places de parking au sud de la gare

Toujours vivement préoccupé par la question des déplacements urbains et extra-urbains, le Conseil communautaire du 24 septembre dernier, a programmé la réalisation d'un nouveau parking de plus de 370 places gratuites (autour de la halle de la Sernam). Ce dispositif viendra compléter les aménagements récents sur ce secteur (déjà 200 places de stationnements réalisés sur l'ex. propriété Gardette, il y a deux ans).

La place des Arts mérite désormais son nom

Pour un lancement, ce fut une réussite ! Les quatre Concerts du kiosque programmés en septembre par l'association des Concerts de l'auditorium sur la nouvelle place ont attiré des centaines de personnes à chaque fois. Vivement les prochains !



Plan froid

La solidarité hivernale en ordre de marche

Si notre société est rude, elle sait être aussi solidaire et, particulièrement, au niveau local. Autour de la CAVIL, les élus caladois ont voulu proposer un accueil à toute personne dans un besoin immédiat d'hébergement. Le Plan froid a été une réussite sur la Calade l'an passé. Il est réactivé depuis le 6 novembre suivant le même schéma.



Pour cela, une nouvelle fois, la Commune met gracieusement à disposition les terrains des anciens tennis Montmartin. Sur place, des Algéco forment un cantonnement temporaire de novembre à avril. Six modules offrent un couchage provisoire pour 20 à 24 personnes ; un bâtiment accueille les sanitaires avec douches et, enfin, le local central - agrandi - abrite l'accueil et la restauration du groupe. C'est l'Agglo' qui prend en charge la location de ces bâtiments provisoires et s'occupe des fluides (électricité, eau, téléphone, etc.).

SAHU

Dans le dispositif Plan froid, le Service d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence est prescripteur missionné par la DASS. Il assure l'accueil et la gestion des dossiers de toutes les personnes abritées sur le site Montmartin qui doivent donc systématiquement passer par le SAHU pour être acceptées sur le site.

« Les contrats d'hébergement sont faits pour 3 ou 4 nuitées. Ils sont renouvelables dans les cas où l'on sent que la personne est en démarche de réinsertion » explique Catherine KRUMENACKER, directrice de l'ASEA dont dépend le SAHU. Une fonction presque naturelle puisque le SAHU le fait durant l'année, pour tous, de l'accueil, de l'accompa-

Au quotidien, le SAHU (Service d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence) assure dans ses locaux de la rue Pasteur la réception des demandeurs de logement et la constitution de leurs dossiers d'inscription. En dehors des heures d'ouverture des services sociaux, c'est le 115 et les forces de sécurité (polices nationale et municipale) qui prennent le relais avec un dispositif de dépannage d'extrême urgence que fournit la Mairie en dernier ressort (25 nuitées la saison dernière). Tout est fait pour qu'une personne qui le désire puisse bénéficier d'une mise à l'abri.

Sur place, l'animation des lieux est faite par l'association ND des Sans Abris qui, mandatée par la DASS, installe à demeure un travailleur social de 17h à 23h et gère la sécurité le reste du temps. « *L'alcool et la drogue sont interdits sur le site* » précise l'élu délégué à la Vie des Quartiers et au Logement. « *Toute personne en situation d'addiction est*

systématiquement refusée. Et aucun problème n'a été déploré la saison dernière. » L'association des Sans Abris s'occupe aussi du nettoyage quotidien des lieux qui sont tenus parfaitement propres. De même, l'association fait venir un médecin bénévole tous les mercredis soirs.

Chaque soir, avec le soutien de bénévoles de la Main tendue, les accueillis bénéficient profitent d'un repas chaud, le plus souvent confectionné par la résidence l'Accueil et le matin un petit déjeuner leur est aussi servi (financement DASS). A 9h, tout le monde est reparti. Toutefois, le village reste ouvert le week-end. D'autres structures caladoises prennent le relais ensuite, en journée (voir ci-après).

79 personnes hébergées sur le site la première saison pour un total de 1 706 nuitées, combien sur la campagne 2007/2008 ? En tout cas, les collectivités caladoises sont prêtes à jouer leur rôle.

gnement social, de l'orientation ainsi que du logement de dépannage pour les moins de 26 ans et les personnes seules. En saison hivernale, l'offre de logement est ouverte à tous. Pour cela, le service dispose de huit chambres et de cinq appartements, complétés en hiver par trois chambres de plus au foyer ADOMA (Ex. SONACOTRA) et les 24 places en Algéco.

Dans ses locaux, les gens trouvent de l'écoute, du soutien, des conseils, mais aussi douche et lave-linge. Toute l'année, le SAHU est composée d'une équipe socio-éducative de 3 postes et demi qui est étoffée d'un 1/2 temps supplémentaire en hiver.



56, rue Pasteur - permanences les lundi et vendredi (14h/16h) et mercredi (10h/12h) ou sur RV - Tel. 04 74 68 77 21.

RESTOS DU CŒUR

On ne présente plus l'association créée par Coluche qui, en Calade, a suscité immédiatement l'adhésion de nombreuses personnes de bonne volonté.

Depuis 1986, elle a été successivement hébergée rue Corlin, rue Chasset, rue Etienne-Poulet et finalement, dans le bâtiment du Lien. Et à présent, il faudrait encore pousser les murs. En effet, « l'antenne caladoise a connu +15% de fréquentation sur la campagne 2005/2006 avec beaucoup de familles éclatées et de personnes âgées seules. Cela représente aujourd'hui 339 familles aidées dont 814 adultes et 43 bébés, tous inscrits en fonction de barèmes très stricts » explique la responsable, Monique LUCCHINI. Autour d'elle, 68 bénévoles qui interviennent sur la base d'une organisation rigoureuse supervisée par la structure nationale des Res-

tos. Du 4 décembre à fin mars, cela en fait des plannings à gérer pour que le service tourne sans accroc ! A tour de rôle, chacun assure l'accueil, le stockage des denrées et le service. Sans oublier le fonctionnement de la cafétéria. L'antenne de Villefranche est la seule du département à en avoir une. Elle sert les mardis et vendredis une quarantaine de repas entre 12h à 13h30. Les colis-repas sont distribués les mêmes jours avec don une fois par semaine aux personnes isolées et deux fois pour les familles (9h/15h) afin de ne pas trop les charger. Un dépôt de pain est aussi mis en place le mardi et le vendredi matin grâce au CCAS. Il existe à présent sur place une cellule Aide à la personne. Même si l'essentiel des vivres est apporté par le dépôt départemental de Bron (deux

camions chaque jeudi), un certain nombre d'acteurs locaux sont partenaires (Blédina, Atac, CE de Plattard, Ontex pour les couches, Lions'club, maraîchers, etc.). Solidarité oblige.

Maison du Lien - impasse Revin

Tel. 04 74 60 00 44

inscriptions à partir du vendredi 16 novembre.



MAIN TENDUE



Jeannine et Marie-Thérèse

Un nom merveilleux pour ce lieu créé en 2002 par Marc CHIZELLE sous la houlette de ND des Sans-abri dont c'est l'un des quatre accueils de jour. Grâce à la générosité de boulangers caladois, les 25 bénévoles servent du lundi au vendredi (le samedi en période de froid), de 9h à 13h, toute l'année, des petits-déjeuners complets aux gens dans le besoin. Ils

repartent avec un casse-croûte. Les accueillis ont aussi la possibilité de prendre une douche sur place installée par la Caisse d'épargne (tout comme l'équipement de la cuisine) et bénéficient d'un lave-linge et d'un sèche-linge qui ont été offerts par la Croix-Rouge. Grâce à la Banque alimentaire, le jeudi est le jour de distribution de 80/90 colis alimentaires destinés aussi bien aux personnes seules qu'aux familles, mais exclusivement envoyées par les services sociaux. Cela concerne une centaine de familles, soit 252 personnes sur l'année. Et Jeannine de citer l'exemple d'un couple de 86 et 92 ans (« une génération qui n'a pas l'habitude de demander, il faut presque aller les chercher... »). Dans le cadre du Plan froid, l'équipe est mobilisée tous les soirs au terrain Montmartin pour assurer l'accueil. La structure assure aussi dans ses locaux le repas de midi des résidents, du lundi au samedi. Pendant la même période, le jeudi soir, elle relaie Calad'AJEF en offrant une soupe à volonté avec fromage et dessert à une trentaine de personnes nécessiteuses.

Mais ce n'est pas tout. En plus de conseils et de soutiens, la Main tendue propose la permanence d'un médecin et d'une infirmière bénévoles le vendredi de 10h à 12h. L'association dispose aussi à l'étage de son bâtiment d'un vestiaire qui permet à tout-un-chacun de s'équiper à prix modique de vêtements, de couvertures, etc. Elle tient également un bric-à-brac ouvert à tous où les objets de la vie courante sont vendus à un prix symbolique (horaires : mardi de 9h à 12h ainsi que le jeudi 9h/12h et 14h/17h). En faisant une bonne affaire, vous faites aussi une bonne action au profit des plus démunis.

317, rue Déchavanne - Tel. 04 74 60 47 62.

CALAD'AJEF

Discrète mais efficace, l'action de cette association rend de grands services aux nécessiteux. Un faux pas dans la vie est tellement vite arrivé. Sans tomber dans la grande pauvreté, le budget familial peut atteindre vite ses limites face à un pépin, une retraite un peu juste. Se basant sur des barèmes plutôt « généreux », Calad'AJEF vient dépanner aux premières alertes (jusqu'à trois mois ou plus). Depuis 2001, l'Association Jeunesse, Enfance et Famille présidée par Dominique PAPAYANNI, offre des colis d'urgence chaque semaine à une vingtaine de familles grâce au soutien de la Banque alimentaire. Le vendredi, de 14h à 17h, le local de la rue de Prony grouille de monde autour de la dizaine de bénévoles Et ce, toute l'année sauf en août.

En hiver, de novembre à mars, l'aide est renforcée par le don sur place d'un repas chaud (18h30/20h) servi le mardi. Le vendredi après-midi, un vestiaire permet d'habiller les personnes nécessiteuses à petit prix.

On y trouve aussi couettes, matelas et couvertures.

Une aide sociale est également apportée pour aider à sortir de l'ornière car le besoin est souvent de plusieurs ordres. Le désir de vraies vacances, par exemple. Des mini-camps et une colonie sont organisés chaque année.

Rue de Prony - Tel. 04 74 62 05 35.



De G. à dr. Loïc MORLON, le pasteur PAPPAYANI et Marie-Pierre MARDUEL

Dans le prochain numéro de janvier, nous traiterons des autres structures caritatives qui interviennent également sur Villefranche.

Croix Rouge - 537, rue d'Anse - Tel. 04 74 65 35 60

Secours populaire - Impasse Revin - Tel. 04 74 60 65 58

Secours catholique - Impasse Revin - Tel. 04 74 68 47 32

APPEL AUX CONSCRITS DE LA 8

La fête des conscrits se prépare activement. La porte est toujours ouverte aux éventuels nouveaux participants qui voudraient se joindre aux groupes des différentes décades dont voici les coordonnées :

20 ANS - CLASSE 2008

Vendredi 16 novembre, à 20h.
Au "Bar la Cigale", face à la Gare. Réunions du Bureau à 19h30.
Siège: "Bar des Conscrits" (203 rue Roland)
Téléphone: Alan Buchaille au 06 72 80 58 98

30 ANS - CLASSE 98

Vendredi 23 novembre, à 20h30
Vendredi 14 décembre, à 20h30
Au siège: "Le 1900" (angle rue de Thizy/rue Pierre-Morin)
Téléphone: Ghyslain LAROCHE au 06 31 87 53 13

40 ANS - CLASSE 88

Vendredi 16 novembre, à 20h
Vendredi 14 décembre, à 20h
Au siège: "Le Bistrot" (place de la Mairie, à Limas)
Téléphone du siège: Franck JAMBON au 04 74 60 34 90

50 ANS - CLASSE 78

Vendredi 14 décembre, à 20h
Au siège: "Le Caladois" (rue de Belleville)
Contact: René ROGNARD au 06 82 26 82 70

60 ANS - CLASSE 68

Vendredi 30 novembre, à 20h
Vendredi 14 décembre, à 20h
Au siège: "Chez Claudette" (rue Victor-Hugo, salle N° 1)
Téléphone du siège: 04 74 68 07 75
Contact: André BERTHILLON au 04 74 65 24 86

70 ANS - CLASSE 58

Vendredi 30 novembre, à 20h
Vendredi 14 décembre, à 20h
Au siège: "Chez Claudette" (rue Victor-Hugo, salle N° 2)
Téléphone du siège: 04 74 68 07 75

80 ANS - CLASSE 48

Vendredi 16 novembre, à 10h (le matin)
Réunion du mois de décembre à définir
Au siège: Les Platanes (à la Plage)
Téléphone: Henri MICHELIN au 04 74 65 09 78

ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Pour voter, il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de son lieu d'habitation. Or, si vous avez déménagé durant l'année, si vous ne vous êtes jamais fait inscrire ou si vous venez d'acquérir la nationalité française, vous n'êtes pas sur les listes caladoises.

Mais vous avez encore jusqu'au 31 décembre 2007 pour faire la démarche en Mairie et pouvoir ainsi participer aux prochains scrutins des 9 et 16 mars 2008.

Documents à fournir: pièce d'identité, justificatif de domicile récent et attestation des parents en cas de cohabitation.

Service Elections - Hôtel de ville - Tel.: 04 74 62 60 00 (poste 62 13).

CHANTIERS EXPRESS

TRANSFERT DE L'INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE

L'installation du service et du centre de ressources dans les locaux de l'école Dumontet sera effective début décembre

MAIRIE ANNEXE

La direction des Services techniques municipaux prendra possession de ses bureaux définitifs début décembre aux 4^e, 3^e et 2^e (partiel) étages de l'esplanade Paul-Bert

COLLÉGIALE ND DES MARAIS

Achèvement des chapelles Ste-Anne et Ste-Philomène pour le 8 décembre. Puis, poursuite de la réfection des autres chapelles.

GYMNASE DU GARET

La livraison a été faite après les vacances de Toussaint

TOUR GRENETTE

Démarrage du chantier de réfection et livraison fin d'année

BOULODROME

Livraison fin d'année

MÉDIATHÈQUE

Travaux dans la salle Jeunesse jusqu'à décembre et transfert provisoire de la salle régionale au fond de la salle Adultes avant que celle-ci soit rénovée à partir du début janvier. Le ravalement extérieur débute à partir de la fin du mois.

PROMENADE ELÉONOR-DARGAUD

Dès ce mois, prolongement et aménagement de la promenade depuis la rue Justin-Godart jusqu'à la rue Emile-Binder. Livraison au printemps 2008.

ESPACE BOIRON-ROUSSET

Fin de l'aménagement paysager avec installation de jeux d'enfants

CARREFOUR RIOTTIER-CAMUS

Mise en place du giratoire définitif en fin d'année

RUE ANTOINE-ARNAUD

Requalification complète de la voie d'ici fin novembre

RUE DES JARDINIERS

Achèvement du réaménagement complet pour la mi-novembre

PARC VERMOREL

WC et jeux pour les enfants OK. Déplacement et remise en état de la serre. Installation devant l'entrée principale de la maison.

L'OLYMPIQUE DE BELLEROCHÉ VOIT LA VIE EN VERT

En remplacement du terrain en stabilisé, le nouveau revêtement synthétique du stade ne fait que des heureux au club de foot de Belleroche. Plusieurs fois par semaine, les 200 licenciés se font plaisir sur ce confortable tapis qui a même attiré de nouveaux pratiquants dans le club !



Des voies dégagées

en toute saison

Alors que se ressentent les premiers frimas, les services techniques municipaux ont réactivé la veille météorologique, prêts à intervenir en cas de forte gelée ou de chute de neige. Bien rôdé, le plan Neige est aussi complet qu'efficace même s'il n'a été déclenché que deux fois l'hiver dernier.



Opération viabilité hivernale

Pourtant les intempéries de l'hiver peuvent vite bloquer une ville. Comme nécessité fait loi, la Mairie a pour mission d'assurer en permanence la bonne circulation des personnes. Du moins sur les voies communales.

Chaque année, le système communal d'astreinte est en place de décembre à février sous la responsabilité d'Alain LAMURE, le chef du service Moyens Communs-Propreté urbaine (MCPU), assisté de Patrick VERMARE, dont les quartiers sont installés dans les ateliers techniques de la rue Benoit-Frachon. 24h/24, du vendredi au vendredi, quatre agents et un contre-maître veillent. Équipés, vérifiés, les camions sont préparés avec leur chargement de sel des Salins du Midi (parfois additionné de saumure ou de chlorure de calcium). 150 tonnes

attendent sagement dans les boxes tandis que 100 autres sont stockées au port de commerce, en cas de besoin supplémentaire. « Dans tous les cas, il faut être très réactif » commente M. LAMURE. « La situation météo peut se dégrader en très peu de temps ; une chute de température de quelques degrés et il faut lancer l'opération immédiatement. » L'équipe a en mémoire les conscripts 2006 pour lesquels il avait fallu débayer le centre-ville illico presto en vue de la Vague du dimanche.

Une organisation sur le qui-vive

Le dispositif repose sur un parc de deux véhicules qui ont en charge les 120 kilomètres de voirie communale. Le plus volumineux camion est dévolu aux quartiers extérieurs avec une vigilance particulière sur les rues en pente. Une petite saleuse intervient dans le centre-ville se jouant sans problème des espaces restreints. Encore plus maniable, un tracteur dégage de sa lame les dix-huit cours d'école, une priorité avec les grands axes de la cité. Enfin, deux tondeuses aménagées se chargent des trottoirs de la rue Nat' et du centre-ville. D'autres sont disponibles dans les services Voirie et



De g. à dr. MM. VERMARE et LAMURE devant le stock de sel

Bâtiments. De son côté, le service des Espaces verts a en charge automatiquement tout ce qui est squares et jardins. Le service peut, enfin, faire appel à des sociétés privées. Dans le cadre d'une organisation strictement établie, chaque personne part sur le terrain avec sa propre fiche d'intervention à l'appui d'un plan détaillé que lui transmet le PC communal où la situation est suivie en temps réel. L'anticipation est le maître-mot du dispositif. C'est ainsi que les vingt-cinq cantonniers disposent tout l'hiver de 13 dépôts où

400 kgs de sel sont à leur disposition pour traiter manuellement les trottoirs du domaine public (les autres sont à la charge des riverains). En tout, c'est une bonne quarantaine de personnes qui est mise à contribution.

Chaque année en novembre, elles suivent une petite session de rappel des consignes et de maniement du matériel. On leur reprecise également que les congés peuvent être suspendus sine die si la situation l'impose... Le Service public avant tout.

Déneigement obligatoire

Le Maire rappelle que les riverains doivent exécuter le déneigement ou le salage par temps de verglas des trottoirs situés le long de leur propriété ou de leur habitation

Le Centre National des Opérations Aériennes

arrive à la Base aérienne 942



Le colonel Grégoire BLAIRE

La venue du CCOA sur la BA 942, s'inscrit dans la continuité du projet Air 2010 qui se traduit par une très importante refonte des organismes centraux de l'armée de l'air. Ce projet, devenu maintenant une réalité, entraîne une importante décentralisation de la région parisienne et la création de nouveaux commandements autour des fonctions essentielles de l'armée de l'air que sont :

- **opérer** - commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA) à Paris,
- **préparer** les forces aériennes, commandement des forces aériennes (CFA) à Metz,
- **soutenir** - commandement du soutien des forces aériennes (CSFA) à Bordeaux,
- **gérer le personnel** - création de la Direction des ressources humaines (DRHAA), à terme, à Tours.

Pour ce qui concerne la base aérienne 942, la Brigade des opérations aériennes du CDAOA a été mise en place à compter du 24 septembre 2007 à Lyon-Mont Verdun. L'officier général

En Septembre 2005 est venu s'installer sur la base aérienne 942 de Lyon-Mont Verdun un échelon précurseur du Centre de conduite des opérations aériennes (CO). Son rôle était de préparer l'arrivée du CO à l'été 2007. Aujourd'hui les projets se concrétisent, le CO, à Lyon-Mont Verdun, prend l'appellation de Centre national des opérations aériennes (CNOA), son arrivée est concomitante avec l'ouverture du Centre météorologique des opérations aériennes (CMOA). Le colonel Grégoire BLAIRE nous en donne le détail.

commandant cette brigade a autorité sur le centre national des opérations aériennes (CNOA), un centre de commandement dédié aux opérations (JFAC Rear en 2008), un centre d'instruction et de simulation (le CASPOA en 2009), et enfin le CAOC (opérationnel à Lyon à la fin de la décennie). Le but de ce propos est de vous présenter aujourd'hui le rôle et les missions du centre national des opérations aériennes.

Les missions du CNOA

Le CNOA est l'organe exécutif à partir duquel le général commandant la défense aérienne et les opérations aériennes assure :

- dans le cadre de la posture permanente de sûreté, la défense aérienne au-dessus du territoire national et les mesures de sûreté aérienne qui en découlent ;
- la programmation et la conduite des opérations aériennes défensives, offensives et de support effectués au dessus ou à partir du territoire métropolitain dans un cadre national ou interallié ;
- la coordination des actions militaires dans l'espace aérien national ;
- l'alerte aux populations (bureau central de l'alerte)
- la direction des opérations de recherche et le sauvetage au profit de tous les aéronefs : civils, militaires, français ou étrangers.





Posture permanente de sûreté

Il s'agit de faire respecter l'intégrité de notre espace aérien. Pour cela, il importe de surveiller cet espace, de détecter une éventuelle menace aérienne et si besoin de déclencher les mesures de police du ciel.

Le décollage des avions d'alerte, avion de chasse ou hélicoptère, à des fins d'interception incombe à la HADA (haute autorité de défense aérienne). La HADA rend compte, quant à elle, au cabinet du Premier ministre des actions en cours.

Le CNOA a un rôle d'interface entre les moyens militaires et le pouvoir gouvernemental.

Programmation et conduite des opérations aériennes

Une mission moins connue mais tout aussi importante est la programmation et la conduite des opérations aériennes au-dessus ou à partir du territoire national.

Ces opérations aériennes (réelles ou pour exercice) peuvent mettre en jeu des moyens plus ou moins importants en fonction des objectifs à atteindre. Les dispositifs particuliers de protection qui sont mis en place lors de certaines manifestations (sommets de chefs d'états...) font partie de ces missions.

En amont de toute opération aérienne, il faut, selon les directives de l'état-major : sélectionner les objectifs et allouer les moyens nécessaires pour les traiter et ce en intégrant une multitude de paramètres tels que ravitaillement en vol, conditions météorologiques etc....

Le jour J, l'opération sera suivie et supervisée au CNOA qui décidera de la conduite à tenir en cas d'imprévu (panne avion...) et qui, éventuellement, reprogrammera une mission aérienne, si un objectif n'a pas été atteint.

Coordination des actions militaires dans l'espace aérien national

Le CNOA coordonne et programme, en relation avec les organismes en charge de la gestion de l'espace aérien, les besoins exprimés par les unités de l'armée de l'air, que ce soit pour des manœuvres de grande envergure planifiées à plus ou moins long terme, ou pour des missions quotidiennes.

L'alerte aux populations (bureau central de l'alerte)

Le complexe BGA/CEDAR est chargé de la diffusion de l'alerte vers les populations en cas de risque de retombées nucléaires ou chimiques mais aussi de risque industriel ou de catastrophe naturelle. Ce système d'alerte est testé, au travers du déclenchement des sirènes dans les communes, le premier mercredi de chaque mois à 12h00 locales.

Recherche et sauvetage

La dernière mission qui incombe au CNOA est une mission primordiale de Service public. La SAR (Search And Rescue, en français, Recherche et sauvetage) consiste à gérer les opérations de recherche et de sauvetage des aéronefs portés disparus sur le territoire national, qu'ils soient militaires ou civils, français ou étrangers.

Si les opérations SAR sont menées, au départ, au sein des quatre Centres de Coordination et de Sauvetage français (CCS), elles sont supervisées aujourd'hui par Taverny et demain par Lyon-Mont Verdun. En effet, d'un point de vue pénal, la HADA est l'autorité responsable du déclenchement de toute opération SAR et surtout de l'interruption des opérations de recherche.

Elle seule peut autoriser l'emploi de moyens aériens.

Les évolutions sur Lyon

Pour permettre l'arrivée du CNOA dans des conditions optimales de nombreux travaux d'infrastructure ont été nécessaires.

À l'intérieur de l'ouvrage enterré, la rénovation des dernières galeries est terminée, notamment celle où s'instal-

lera la salle d'opérations du CNOA. Sur la base, la construction d'un bâtiment neuf destiné à accueillir le commandement de la Brigade des opérations aériennes débuta en décembre 2006 pour une livraison prévue en juillet 2007. Ce bâtiment s'élève aujourd'hui près de l'entrée de l'ouvrage. Enfin, la base verra sa population augmenter en 2007 d'environ 230 personnes, sans compter le personnel lié au support fourni par la base.

Les évolutions importantes de la base de Lyon-Mont Verdun, partie intégrante de votre environnement et acteur majeur du développement de la région des Monts d'Or feront l'objet d'autres articles.

Colonel Grégoire BLAIRE
Commandant de la base aérienne

Schkeuditz également à l'honneur

L'actualité des jumelages caladois est toujours fournie. C'est ainsi que les 20 et 21 octobre a été fêté le XXXe anniversaire du pacte d'amitié et le Xe anniversaire du jumelage avec Schkeuditz, cette ville de l'ancienne RDA. Une délégation d'une quarantaine de Caladois emmenée par M. le Maire avait fait les 1 000 kilomètres qui nous séparent de cette cité voisine de Leipzig.

Le Malade imaginaire, monté par le Théâtre Pêle-Mêle, a fait salle comble pour ses deux représentations. Bravo aux comédiens !



Réception de la délégation à la mairie de Schkeuditz

L'association organise une vente d'articles de fête venant directement d'Allemagne devant le marché couvert les 7/8/9, 14/15/16 et 21/22/23 décembre.



Ruban vert

pour le jumelage Villefranche-Bühl

Depuis une trentaine d'année, notre ville est particulièrement active dans le domaine des jumelages. Les fortes volontés municipales, croisées de l'énergie des associations et des citoyens, ont permis de développer des partenariats, au-delà des sphères officielles. Bühl en est un exemple que Villefranche magazine développe dans ces pages à l'occasion du XX^e anniversaire du jumelage avec notre cité beaujolaise.

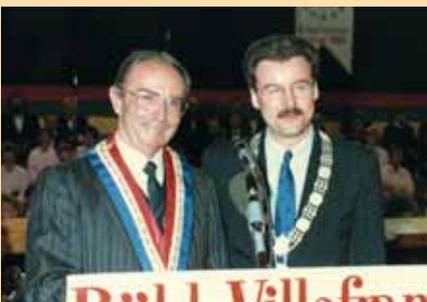
84, M WENDT, décida de s'arrêter à Villefranche pour s'entretenir de ce sujet autoroutier avec son homologue caladois - André POUTISSOU - lors d'une de ses permanences du samedi matin. Le courant est passé tout de suite entre les deux hommes. Quelques vacances plus tard et après de nombreux

échanges entre les deux hommes, le projet du jumelage entre nos deux villes était né. Et en octobre 1987, ils ratifiaient le traité de jumelage officiel.

A l'automne 1987, afin d'ancrer un peu plus le jumelage dans la topographie des deux cités, Bühl a inauguré sa Place de Villefranche et Villefranche son square de Bühl. Ces lieux symboliques au cœur de nos villes seront les témoins permanents de leur attachement mutuel.

A l'origine ce jumelage exemplaire, les engagements réciproques étaient très forts. Et les promesses ont été tenues. Pas une semaine ne se passe sans que des Caladois ou des Bühlois se rendent visite. Les populations respectives se sont emparées de ce jumelage. Objectif atteint.

Extraits du discours officiel prononcé le 25 octobre 1987 par M. André POUTISSOU :



« Mesdames, Messieurs, Chers amis, Nous ne pouvions pas ne pas nous rencontrer ; trop de points communs nous rapprochent, cités agréables dans un environnement naturel semblable : plaine, coteaux, montagnes, fleuve en périphérie, ressources similaires, vignoble, arbres fruitiers, économie industrielle importante, commerce animé, vie culturelle intense et hommes et femmes de grande convivialité.

Nos premières rencontres, Monsieur le Maire, ne nous ont point trompés et nous étions faits pour parcourir ensemble un moment de l'Histoire de nos villes dans une atmosphère de compréhension et d'amitié. (...)

Le jumelage qui unit aujourd'hui dans un esprit d'égalité et de réciprocité les populations de nos deux cités est un instrument de culture humaine et de formation civique internationale. Né du désir profond de construire la paix par l'intervention de tous nos citoyens, il doit susciter des échanges impliquant Bühlois et Caladois dans leurs diverses composantes : échanges scolaires, d'étudiants, de professeurs-apprentis, de techniciens, de personnes âgées, d'équipes sportives, de membre d'une même profession depuis les médecins et les travailleurs sociaux jusqu'aux pompiers en passant par les agriculteurs et les artistes.

Notre jumelage doit permettre de nourrir un dialogue non seulement sur les thèmes où il y a consensus mais aussi sur ceux où il y a recherche, interrogations, difficultés parfois. Aujourd'hui c'est jour de fête et nous sommes heureux d'être ensemble et ensemble nous posons cette première pierre que vous avez évoquée, Monsieur le Maire, pierre d'espérance, pierre vivante, pierre précieuse d'une amitié imprescriptible. »

LE FEU DE L'AMITIÉ ENTRE LES SAPEURS-POMPIERS DES DEUX VILLES !

Le samedi 22 septembre dernier, les jeunes sapeurs-pompiers de Villefranche ont reçu leurs homologues bühlois au cœur de leur centre d'intervention, pour une rencontre amicale et festive à laquelle participaient également leurs homologues de Schkeuditz.

Jérôme Suard, président de l'association des jeunes sapeurs pompiers de villefranche, a souligné l'importance des liens d'amitié qui se sont tissés depuis 20 ans. Günter Dumann, chef du centre de sapeurs-pompiers de Bühl, a remis la médaille de la Fédération des sapeurs-pompiers allemands à Jean Bernard et Régis Suard.

« Nous vivons dans une Europe sans frontières, au coude à coude dans les moments difficiles » fut-il dit dans les discours. Après remises des médailles et échanges de cadeaux, la cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié !

20 années de Jumelage entre les villes de Villefranche et Bühl



« L'Allemagne et la France sont liées par une grande et exceptionnelle amitié scellée au moment de la signature du Traité de l'Elysée par les deux grands hommes d'Etat que furent Charles DE GAULLE et Konrad ADENAUER qui, il y a 44 ans s'étaient donnés pour mission de réconcilier les deux pays. Ce contrat basé sur le développement durable de la paix prônait la mise en œuvre d'une grande confiance politique et la réalisation d'un travail en commun principalement dans les domaines économiques et culturels. C'est à partir de cela que de nombreux Comités de Jumelage ont vu le jour et ont commencé à mettre en application les grands principes de ce Traité.

Pour nous, les jumelages sont toujours aussi importants qu'autrefois. Seulement, aujourd'hui ils interviennent dans des domaines plus variés nés du développement des relations bilatérales qui au fil des années sont devenues encore plus proches et plus amicales.

Aujourd'hui notre centre d'intérêt commun, c'est la construction d'une Europe plus proche des citoyens offrant notamment aux jeunes un formidable espace de liberté, de rencontres, d'échanges et de découvertes. (...)

Ce sont justement les Comités de jumelage qui offrent - sans nécessiter de grandes ressources financières - des possibilités pour les citoyens de vivre de nombreuses expériences enrichissantes et des moments inoubliables.

Aujourd'hui, 20 ans plus tard, nous constatons avec satisfaction que ce jumelage n'a pas cessé de croître pour devenir un lien naturel entre nos deux villes. L'intensité des activités en témoigne.

Cela se caractérise notamment par la multiplicité et la fidélité des rencontres dans les domaines culturels (principalement orches-

tres et chorales), sportif, scolaire, institutionnel, associatif mais aussi privé. (...)

En 20 ans, beaucoup de liens d'amitié se sont tissés entre Bühlois et Caladois. C'est grâce à la découverte réciproque de la société et de la culture de chacun, à une meilleure compréhension mutuelle, au développement d'un esprit de respect et de tolérance qu'a pu se forger cette amitié qui unit aujourd'hui les citoyens des deux villes qui se sont rapprochés les uns des autres.

Ces 20 années de jumelage ont été riches pour tous ! Et ceci, grâce à l'engagement de nombreux citoyens et citoyennes des deux villes jumelées qui se sont dévoués pour faire vivre ce partenariat.

A l'occasion de ce XX^e anniversaire nous voulons très sincèrement remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour ce jumelage et qui continueront à lui assurer le meilleur avenir possible. »

François DUFRESNE, Président de l'Association de Jumelage Villefranche-Bühl

Bernd KÖLMEL, Président du Comité de Jumelage Bühl- Villefranche

Un XX^e Anniversaire en fêtes !

L'anniversaire dignement célébré en Allemagne

Les 8 et 9 septembre dernier, près de 200 Caladois avaient fait le déplacement à Bühl à l'occasion de la célèbre « ZWETSCHGENFEST » (fête de la quetsche.) Au cours de la cérémonie officielle, François Dufresne, Président de l'association du jumelage depuis 1992, s'est vu remettre, non sans émotion, la médaille de la ville de Bühl. Première personne non allemande à avoir reçu cette distinction. Hans Striebel, le Maire de Bühl, lui a rendu un hommage bienveillant.

Tout au long du week-end, des festivités orchestrées par l'association Bühl-Villefranche ont rythmé ce XX^e anniversaire. Côté caladois, l'Harmonie Lancen et le groupe Jazz Pression ont remporté un franc succès. Côté bühlois, Le traditionnel défilé de la fête de la quetsche, sa reine et ses soixante groupes folkloriques ont enchanté tous les spectateurs !



Photo souvenir du Congrès des villes jumelles et amies (mars 2007)

Deuxième round : le volet caladois des festivités

Les 17 et 18 novembre prochain, à l'occasion des festivités du Beaujolais Nouveau, c'est notre ville qui accueillera la délégation de Bühl. La cérémonie officielle aura lieu le dimanche à l'Atelier (11h45) tous les Caladois sont les bienvenus. L'Association Villefranche-Bühl et son équipe nous préparent une cérémonie étonnante, résolument tournée vers l'avenir, donnant l'expression aux jeunes. Comme le soulignait François Dufresne lors d'une entrevue « l'avenir des jumelages, passe par la jeunesse... »

Programme spécial Jumelage :

- Samedi 17 novembre / 16h30 - Concert place des Arts : percussionnistes de Bühl et fanfare Isa dorable (Villefranche)
- Dimanche 18 novembre / 11h45 - Cérémonie officielle à l'Atelier

Beujolais... belle journée !

Samedi 17 novembre

Cette année, le programme des animations promet d'être aussi rempli que les tonneaux...

Centre-ville en fête !

De 14h à 18h30, la rue Nat' sera animée comme à l'accoutumée par le groupement commercial des Calades avec le soutien de l'Inter Profession du Beaujolais, des caves coopératives et des partenaires. Dans l'artère devenue piétonne, vous pourrez ainsi vous arrêter devant les nombreux stands viticoles pour découvrir le cru 2007. Tout cela au milieu d'interventions de fanfares, jongleurs et autres équilibristes qui raviront petits et grands. Invités : l'École du cirque de Lyon, la Compagnie de l'Une, Le Cri de la Bat, la fanfare Pustule, etc.

A 18h, rendez-vous place des Arts pour un spectaculaire SHOW LASER.

A 18h30, traditionnelle mise en perce sur le parvis de la Mairie.

Venez nombreux !

Fermeture de la rue de la Sous-Préfecture, de la rue de la République (entre Sous-Préfecture et Victor-Hugo) et de la rue de la Paix de 7h à 22h, de la rue Nationale et des rues adjacentes de 12h à 22h. Détail de l'arrêté de voirie sur le site www.villefranche.net

Les parkings souterrains Boiron et Chasset seront gratuits ce jour de 7h à 19h. Profitez-en !



3^e édition du Marathon du Beaujolais nouveau

Venez applaudir les gagnants de ce beau challenge... Les premières arrivées sont prévues vers 12h 45 pour les plus vaillants ! Ils auront parcouru 42 kilomètres, depuis Fleurie, à travers petites routes et vignobles du Beaujolais. Place des Arts, un village sportif leur sera totalement dédié, et de nombreuses animations vous seront également proposées salle des Echevins et square Frenay. Dès 16h30, remise des prix : le vainqueur gagnera son poids en Beaujolais nouveau ! Des prix pour les plus beaux déguisements seront décernés. Sans oublier, un prix spécial « Dernier de la course » ! Organisée par l'association des « Beaujolais Runners » cette nouvelle édition a déjà convaincu de nombreux adeptes, on attend environ 1 500 participants !

Contact : 06 30 04 00 41 - contact@marathondubeaujolais.org
www.marathondubeaujolais.org

Soirée sous les projecteurs !

A partir de 20h, près de 2 000 personnes sont attendues à Parc Expo pour une nuit de folie...

Au menu : dégustations, Jazz Band, repas beaujolais, soirée dansante animée par le grand orchestre de Cyrille Bérard.

- Tarif : 30 €/personne. Réservation obligatoire dans la limite des places disponibles
- Par courrier auprès de l'agence IVANHOE (23, rue Godefroy - 69006 LYON) avec chèque libellé à l'ordre des "Beaujolais Runners" + enveloppe timbrée. Possibilité de réservation Table VIP / 8 personnes à 300 €. Si réservation en groupe, indiquer nom du groupe lors de l'inscription. Renseignements complémentaires au 04 78 17 30 17.
- A Villefranche, billets en vente à l'agence du Progrès (15, allée des Cordeliers) et sur ticketnet.fr au prix de 31,70 €.





Noël entre émotion, plaisir et poésie

Aiguillonnée par Strasbourg et Rovaniemi, la capitale du Beaujolais lance cette année son propre village de Noël sur la nouvelle place des Arts. Un coup d'essai qui pourrait bien être un coup de maître... Jugez plutôt :

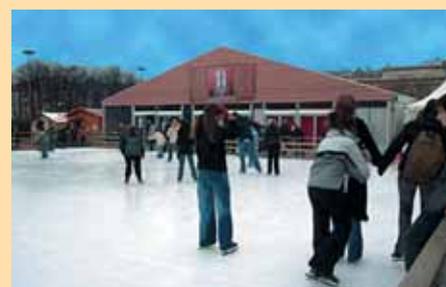


Un vrai marché de Noël, composé de chalets traditionnels. Le rendez-vous des idées-cadeaux originales et de tous les plaisirs gourmands de l'hiver. De plus, des animations sont prévues tous les soirs au kiosque de 17h à 19h. En prime des balades en calèche le samedi 8 décembre (12h/22h), dimanche 9 (12h/20h), lundi 10 (17h/19h), mardi 11 (17h/19h), mercredi 12 (12h/20h). Du 8 au 24 décembre 2007,

de 12h à 20h (nocturnes jusqu'à 22h les vendredis et samedis). Ouverture les samedis et dimanches dès 11h. Petit train de Noël affrété par la CAVIL du 14 au 24 décembre.

Au centre de la manifestation, une grande patinoire de 350 m² s'ouvrira aux amateurs de glisse. Tarif comprenant la location des patins : 4 € par session d'une heure trente (3 € : - de 12 ans obligatoirement accompagnés). Possibilité de carte d'abonnement. Du 8 au 21 décembre de 17h à 20h (nocturnes jusqu'à 22h les vendredis et samedis). Du 22 décembre au 6 janvier 2008 12h/20h (+ nocturnes).

Enfin, durant la même période, le carrousel Tradition 1900 installera ses quartiers d'hiver en bonne place, garant d'instant de bonheur que partageront enfants et adultes. Tournez, manèges !



Le festival des nouvelles voix se met en quatre 14-15-16-17 novembre

Pour sa 3^e édition, le Festival des nouvelles voix, consacré à la jeune chanson française, a choisi d'aller hors les murs. Pour être plus proche de vous, outre le Théâtre de Villefranche, lieu central de cette manifestation, les salles culturelles de Limas, Gleizé et Arnas vous proposent également des concerts. Quatre communes, quatre dates.

Car la programmation du festival est une nouvelle fois surprenante ! De l'avis d'Alain MOREAU, directeur du Théâtre de Villefranche, « la chanson française est un art populaire d'une richesse et d'une effervescence étonnante. » Plus de seize concerts au programme mettant en scène de jeunes artistes régionaux pour la plupart, encore peu connus mais au talent très prometteur.

Cette année encore, le festival se produit hors des lieux conventionnels pour aller à la rencontre de publics spécifiques. Des artistes, comme Laurent Fellot, Koumekiam, Noah Lagoutte interviennent dans les lycées, à la maison d'arrêt et à l'Oasis (lieu d'accueil d'hommes en difficulté) pour des ateliers d'écriture ou des minis concerts. Encore une initiative remarquable !

Fortement soutenu par la CAVIL, le festival coïncide avec le lancement du Beaujolais Nouveau et ce cru 2007 promet d'être particulièrement gouleyant !



LE FESTIVAL EN DATES

Mercredi 14 novembre
Salle des fêtes de Limas -
20h30 : plateau rock avec Hadeath / Mell / Nadj

Jeudi 15 novembre
Théâtre de Villefranche
19h15 : Carmenmariavega (entrée libre)
20h30 : Siméo / Abd Al Malik

Vendredi 16 novembre
- Mairie d'Arnas
18h : Vincent Gaffet
- Théâtre de Villefranche
19h15 : Noah Lagoutte Duo (entrée libre)
20h30 : Mes Anjes Noires / K / Pierre Lapointe

Samedi 17 novembre
- Théâtre de Gleizé
17h : Des fourmis dans les mains / Laurent Fellot
- Théâtre de Villefranche
19h15 : Koumekiam (entrée libre)
20h30 : Bab L / Rose / Adrienne Pauly

Renseignements au Théâtre de Villefranche
Tel. 04 74 68 02 89
courriel : billetterie@theatredevillefranche.asso.fr
web : www.theatredevillefranche.asso.fr

Rencontre avec François Dufresne,



Président et membre fondateur de l'association Villefranche-Bühl

avec les écoles de musique, les chorales A Cœur joie et Chœur des Marais. Le domaine sportif est très actif également ; à l'image des Cyclo-touristes caladois et des nageurs qui organisent fréquemment des manifestations, mais aussi des marcheurs des Pierres Dorées qui se sont rendus à pied à Bühl en 2002 ! Des échanges scolaires avec les lycées Claude Bernard et Mongré ont lieu très régulièrement...

Quels sont vos principales actions ?

L'association Villefranche-Bühl est très dynamique, l'équipe s'investit beaucoup. Toute l'association travaille pour un jumelage actif et convivial. Comme je vous le précisais précédemment, de nombreux échanges existent depuis 20 ans entre nos deux villes, mais de nouvelles initiatives voient le jour chaque année. Lors de la dernière Nuit de l'été, nous avons tenu un stand avec un groupe de Bühlois pour faire découvrir la gastronomie germanique ! Un vrai succès. Cette année, pour la première fois, les pétanqueurs caladois ont rencontré leurs homologues à Bühl les 8 et 9 septembre dernier !

De nouveaux projets ?

Décidée lors de la conférence des Maires des villes jumelées et amies qui a eu lieu en mars 2007 à Villefranche, une commission travaille activement à l'élaboration d'un produit touristique qui a été nommé à Villefranche « Escapade Beaujolaise ». Déclinée dans chaque ville de notre réseau, l'idée est de proposer des séjours clés en mains à des groupes qui souhaitent venir découvrir leurs cités partenaires.

Est-ce la seule association dans laquelle vous vous impliquez ?

Non, non, pas du tout ! je suis engagé dans la vie associative depuis 33 ans. Mon premier mandat, je l'ai eu à 20 ans comme trésorier de l'association des Centres aérés. J'ai toujours eu la « fibre associative ». Je me suis beaucoup impliqué dans l'Amicale du personnel municipal et, actuellement, j'exerce des responsabilités au sein du CAPE (relais de la Ligue contre le cancer - ndlr), de l'ASAFPI (accueil des familles des détenus), de ma Classe et de l'Inter-Classe en 4 etc.

Comment avez-vous connu Bühl ?

Par hasard, en fait. Lors de la signature du traité de jumelage en 1987, je faisais partie de la délégation - en tant que membre du personnel municipal - qui accompagnait M. le Maire de l'époque. Les gens et la ville m'ont plu. Et comme j'avais appris l'allemand au lycée...

Avez-vous des attaches à Bühl ?

Oui, je suis très lié à la famille WUNSCH qui m'a hébergé dès mon premier voyage en 1987. Ils sont devenus peu à peu ma deuxième famille. On me considère aujourd'hui comme le troisième fils ! D'ailleurs, quand je suis là-bas, j'ai les clés de la maison et de la voiture. Des deux côtés, on s'invite systématiquement pour nos fêtes de famille. Vous savez, c'est très enrichissant d'échanger des convictions différentes et de découvrir de nouvelles habitudes.

Quand avez-vous créé l'association ?

Dès 1988, l'envie de développer ce jumelage s'est faite sentir. En janvier 1989, l'association est officiellement créée. Jeanine Raymond est la première présidente, j'en fus le trésorier de 1989 à 1992 et le président depuis 1992.

Où en est-elle aujourd'hui ?

Elle compte environ 70 membres dont beaucoup sont là depuis l'origine. Il existe un noyau dévoué de 20/25 personnes. Des relations suivies existent notamment dans le domaine culturel

COORDONNÉES DE L'ASSOCIATION

47, passage de l'Ancienne Mairie - 69400 Villefranche-sur-Saône
Contact : 04 74 62 60 40 - Courriel : fdufresne@villefranche.net
web : www.buehl.de

Les Zébulon

s'installent face au musée



La rue Bointon est de l'histoire ancienne pour l'association musicale Zébulon créée au siècle dernier. La Mairie vient de mettre à la disposition de ses membres l'ancien bâtiment de stockage des toiles du musée Paul Dini. Une nouvelle étape pour ces passionnés de musique avec le Bocal à répéter.

Après avoir retroussé leurs manches pendant une année, les membres de l'asso' disposent à présent d'un espace à leur convenance, face à l'espace Cornil (musée Paul Dini). Facile d'accès, le Bocal est central pour les groupes qui veulent venir répéter. Deux salles s'offrent à eux du mardi au dimanche (12h/24h), avec ou sans matériel à disposition (sono, table de mixage, batterie, etc.). Remarquablement insonorisés, les locaux permettent à deux groupes de se faire plaisir en même temps.

Ici, pas de prosélytisme, les fans de rock'n'roll sont accueillis par Florent CHOMETTON avec le même sourire que pour les rastas. « *Nous offrons la possibilité aux différents univers musicaux de se rencontrer; il y a de l'échange, du partage...* » explique l'ani-

mateur des lieux. Quoi de commun entre Marlaoui (Belleroche) et Made in canepe (Anse)? Une même envie de faire de la musique. Comme eux, une dizaine de groupes y vient régulièrement. Ils sont débutants ou semi-professionnels, bien contents d'avoir trouvé le Bocal qui est, en fait, la seule structure de ce type entre Lyon et Mâcon. Au-delà de la répétition, les utilisateurs trouvent chez Zébulon des gens d'expérience, toujours là pour un conseil ou un tuyau. Réaliser un flyer, enregistrer une pré-maquette, trouver des contacts? Pas de problème! Fondée en 1994, l'association a gardé ce sens du service, cool mais pro.

A terme, l'équipe que préside Jean-Claude CAILLOT - organisatrice de la Fiesta Reggae Sun - espère également pouvoir installer sur place un

studio d'enregistrement car l'association garde plus que jamais sa raison d'être qui est d'aider les jeunes formations musicales. Et les idées ne manquent pas, comme la création d'un music-hall associatif.

13, bd Louis-Blanc - Tel. 04 74 09 12 10
courriel : assozebulon@wanadoo.fr



Adrien BENION (infographiste)
et Florent CHOMETTON

Des nouveautés pour le 3^e CMJ



Le Conseil Municipal des Jeunes, cette structure citoyenne voulue par les élus caladois, fonctionne depuis quatre ans. Dépendant du service municipal Jeunesse qui fournit des moyens et un soutien conséquent, deux équipes de jeunes collégiens

viennent de se succéder aux postes de conseillers. Une troisième va être élue prochainement.

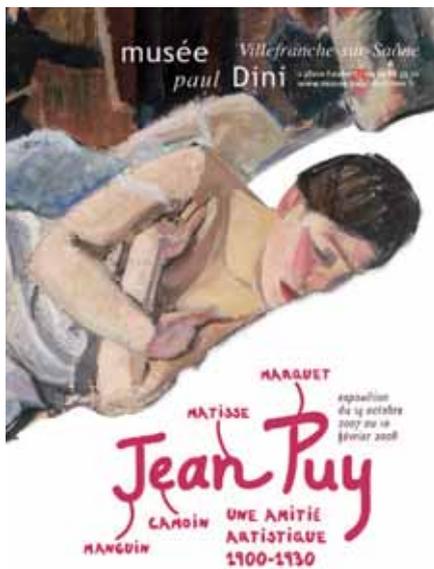
Ce nouveau Conseil de 39 membres et 4 suppléants sera composé de trois parties : un tiers issu d'élus du précédent groupe qui souhaitent prolonger leur action d'un an, un 2^e tiers formé d'élèves de 4^e et, enfin, le dernier, de jeunes de 3^e. De plus, le mandat sera dorénavant de trois ans (au lieu de deux précédemment) et le CMJ sera renouvelable par tiers chaque année.

Mais auparavant, il faut procéder aux

élections. Tout élève de classe de 3^e et de 4^e d'un collège de la CAVIL résidant à Villefranche peut se porter candidat. Il a du 3 au 13 décembre pour faire acte de candidature auprès de son collège ou directement au service Jeunesse. Le scrutin aura lieu dans tous les établissements le lundi 17 décembre, de 8h30 à 12h. La proclamation officielle des résultats sera faite en Mairie, à 18h.

Contact : Claire THEALLIER
service Jeunesse - 230, rue de la
Quarantaine - Tel. 04 74 62 26 31
courriel : jeunesse@villefranche.net

Libre comme Jean Puy !



La nouvelle exposition du musée Paul Dini propose une rétrospective des œuvres du peintre Jean Puy, en regard des œuvres de ses amis Matisse, Marquet, Manguin et Camoin. Villefranche Magazine vous invite ici à la parcourir pas à pas. C'est parti, suivez le guide !

Afin de donner les repères chronologiques importants, l'exposition commence par un tableau synoptique soulignant les éléments marquants des biographies de Jean Puy et de ses amis-artistes. Un guide d'aide à la visite vous sera également distribué. Pour éveiller la curiosité des enfants, un tableau-mystère se cache au dos...

Les trois premières salles sont consacrées aux autoportraits, aux modèles et aux marines, des sujets récurrents dans l'œuvre de Jean Puy. Tout au long de la visite, l'exposition met en lumière les liens artistiques et amicaux des cinq peintres qui, dès 1904, se retrouvaient tous dans l'atelier parisien de Manguin, rue Boursault. Dans les sept salles suivantes, des recoupements thématiques permettent de dérouler la carrière de Jean Puy jusqu'en 1920-1930 et de le situer dans l'histoire de l'Art qui l'avait injustement laissé de côté jusqu'à une période récente.

Inédit ! Des tableaux encore jamais exposés sont présentés ici, comme « L'Odalisque lisant » (1926), « Le marché de Sanary » (1926), « Le port de Collioure », « Barque verte à Collioure », « Barque et pêcheurs à Collioure » (1913), « Deux femmes cousant sous les arbres » (1911).

Volontairement l'accrochage des tableaux bouscule l'ordre chronologique, mais favorise le rapprochement des recherches plastiques et esthétiques

communes aux cinq artistes. Une salle dédiée aux activités graphiques de Jean Puy : gravures, dessins et céramiques complètent l'exposition de tableaux. Un film DVD présente également le travail de Jean Puy « caricaturiste », qui a réalisé 109 illustrations du texte rédigé par Ambroise Vollard intitulé « Le père Ubu à la guerre ». En définitif, cette exposition d'une centaine d'œuvres permet de rendre hommage à un homme qui déborde des courants dans lequel on l'a souvent enfermé. Plus que fauve, que néo-impresionniste, que divisionniste, un artiste singulier.

Jean Puy, Matisse, Marquet, Manguin, Camoin, Une amitié artistique 1900-1930 catalogue en vente sur place
Du 14 octobre 2007 au 10 février 2008
Espace Grenette



De g. à dr. Sylvie CARLIER, la conservatrice, et Marion CHATILLON-LIMOUDI, arrière petite nièce de Jean PUY.

Résonance avec la Biennale d'art de Lyon

Le musée Paul Dini propose de découvrir un panorama de l'actualité artistique contemporaine en région Rhône-Alpes autour de 50 artistes. Comme d'autres lieux culturels rhon-alpins, il s'inscrit dans la thématique de la Biennale d'art contemporain lyonnaise : « quel est selon vous l'artiste qui a eu un rôle essentiel dans les années 2000 ? »

En s'associant à cet événement majeur, le musée caladois affirme sa position de lieu public d'art moderne et contemporain en Rhône-Alpes. Vous pourrez ainsi découvrir des œuvres (peintures, sculptures, photographies) sur une actualité qui s'interroge. Dans ce même espace, seront également organisés des événements interdisciplinaires : vidéo, installation, musique, danse, littérature...

Parcours Résonance 2007
du 10 novembre 2007 au 10 février 2008
Espace Cornil

Maison du patrimoine, le retour des expos

Après la réouverture du centre de documentation début septembre, l'équipe de la Maison du Patrimoine prépare activement une nouvelle exposition : 1958-2008 : 50 ans d'affichettes des conscrits. En étroite collaboration avec Jacky AUGAGNEUR - artiste-peintre / graphiste et illustrateur de Gleizé - le musée vous proposera un panorama détaillé sur l'évolution des procédés techniques de l'imprimerie à Villefranche à travers de multiples affichettes des conscrits.

En projet également, une exposition artistique sur le regard d'un photographe professionnel, témoin de la fête des conscrits... nous vous donnerons plus de détails dans le prochain Villefranche magazine.

50 années d'affichettes de conscrits à partir de fin décembre 2007 au 1^{er} étage de la Maison du Patrimoine - Entrée libre - 30, rue Roland/739, rue Nationale - ouverte du lundi au vendredi, 9h/17h45 - Tél : 04 74 60 39 53



Cinéma francophone en Beaujolais : 12^e !



12^{es} rencontres du cinéma francophone en Beaujolais

12^e RENCONTRES DU CINEMA FRANCOPHONE EN BEAUJOLAIS, organisées par l'association L'Autre Cinéma et le cinéma Les 400 Coups. Cette manifestation permet au plus grand nombre de découvrir, lors de rencontres conviviales avec les auteurs des films, un panorama du cinéma d'Art & Essai produits par les pays francophones et la France.

Rigoureusement sélectionnés par une commission d'une quinzaine de membres, les films proposés sont choisis pour leur originalité, la qualité de leur mise en scène et de leur interprétation ou l'intérêt du message qu'ils cherchent à transmettre. Cette exigence de qualité explique la notoriété toujours plus grande des RENCONTRES DU CINEMA FRANCOPHONE EN BEAUJOLAIS qui ont déjà reçu près de 150 réalisateurs, comédiens, scénaristes, techniciens ou producteurs - des plus confirmés aux débutants prometteurs. L'« esprit Rencontres » fait leur succès : des films en sortie nationale, en avant-première ou inédits, d'autres plus anciens mais peu vus. Et des débats, des rencontres

autour de buffets - Beaujolais oblige! - avec les invités. Les organisateurs ont apporté cette année quelques modifications à la manifestation : changement de date, dans l'objectif, notamment, de toucher plus facilement le public scolaire, et, en terme de programmation, une plus grande place laissée à la découverte de jeunes talents.

Un programme de choix

La cinéaste Mia Hansen-Love et la comédienne Constance Rousseau ouvriront le bal des premiers films avec *Tout est pardonné* présenté à Cannes à la Quinzaine des Réalisateurs et accueillis par des critiques louangeuses à sa sortie. David Oelhoffen (*Nos Retrouvailles* avec Jacques Gamblin), Aurélia Georges (*L'Homme qui marche* - avant-première) et Laurent Salgues (*Rêve de poussières* - France/Canada/ Burkina Faso - avant première) se succéderont ensuite toute la semaine. Dimanche 25 novembre, les Rencontres proposent un coup de projecteur sur le jeune cinéma helvétique, en recevant trois

réalisateurs : Frédéric Chofat (*La vraie vie est ailleurs* - inédit), Franz-Josef Holzer (*L'écart* - inédit) et surtout Lionel Baier qui avec son nouveau long-métrage (*Comme des voleurs* - avant-première) confirme son rôle de cinéaste phare de la nouvelle vague suisse.

La suite du programme, tout en proposant des noms plus connus du grand public, reste axée sur la nouvelle génération : Sandrine Veysset (*Y aura-t-il de la neige à Noël?*) viendra présenter son nouveau film Il sera une fois, Serge Bozon présentera son troisième long-métrage, *La France*, atypique comédie musicale ayant pour cadre la guerre de 14-18, et les nouveaux films du belge Benoit Mariage, *Cow-Boy* et d'Abdellatif Kechiche *La Graine et le mulet* seront projetés en avant-première. Par ailleurs, l'écrivain Marc Durin-Valois viendra parler du film de Marion Hänsel, *Si le vent soulève les sables*, inspiré de son roman Chamelle

A tout cela il faut ajouter deux rendez-vous exceptionnels : en ouverture, le 24 novembre à 16h et 18h,

une séance Ciné-concert, en collaboration avec les élèves du Conservatoire de l'agglomération caladoise, proposera un travail de création et d'interprétation musicale en accompagnement de courts métrages sur Villefranche réalisés par des membres de L'Autre Cinéma. Et le Prix du public qui sera décerné le 2 décembre à 19h30 par le jury de spectateurs, présidé par le Lyonnais, historien du cinéma, Raymond Chirat.

Enfin le jeune public n'est pas oublié puisqu'un programme de courts métrages lui est spécialement destiné. Par ailleurs, comme chaque année, des séances scolaires seront proposées en semaine et couronnées par la remise du Prix des lycéens. Lycéens toujours très impliqués dans la manifestation, puisque pour la 6^e année consécutive, l'affiche a été réalisée par des élèves de Pierre BONNIEL, professeur d'Arts plastiques au lycée Claude-Bernard.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous connecter sur le site www.cinespikfrench.com ou appeler au 04 74 62 17 29.



La Graine et le mulet



Si le vent soulève les sables



La France

Le coin du supporter

HAND-BALL

- HBCV1 contre Sélestat, au Palais, à 20h
Le 1^{er} décembre

BASKET

- BCBV1 contre CLAM Vénissieux au gymnase Saint-Exupéry, à 20h 30
Le 24 novembre
- Handisport contre Cap SAAA au Palais
Le 12 janvier
- BCBV1 contre Collonges au gymnase Saint-Exupéry
Le 12 janvier
- BCBV1 contre St-Fons, Saint-Exupéry
Le 19 janvier

FOOTBALL

- FCVB1 contre Beaune, au stade Chouffet, à 18h
Le 17 novembre
- FCVBb contre Andrézieux, à 15h, stade Chouffet
Le 2 décembre
- FCVBb contre Montélimar
Le 9 décembre
- Tournoi du FCVB en salle, au Palais
Le 16 décembre
- FCVB 1 contre Echirolles au stade Chouffet
Le 12 janvier

VOLLEY

- VBVB contre AS Cannes, au Palais, à 15h
Le 17 novembre
- VBVB contre Agde
Le 9 décembre
- VBVB contre Arles
Le 15 décembre

BOULES

- Club bouliste des temps nouveaux au boulodrome
Le 17 novembre
- Boule Claude-Bernard
Le 18 novembre
- Boule de Bèligny
Le 25 novembre
- UBC Vétérans
Le 26 novembre
- Club bouliste féminin contre Edelweiss et Centre de Formation Bouliste contre Monts d'Or
Le 2 décembre
- Club bouliste contre Port des barques
Le 15 décembre
- Boule de Limas au boulodrome
Le 13 janvier

GYMNASTIQUE

- Compétition individuelle des Hironnelles au gymnase René-Jardin
Le 18 novembre
- Festival de la Jeune Garde au Palais
Le 2 décembre
- 1^{er} tour des coupes fédérales des Hironnelles, René-Jardin
Le 9 décembre
- Compétition individuelle des Hironnelles, René-Jardin
Le 13 janvier
- 2^e tour Championnat du Rhône gymnique Trophée UFOLEP par Fémina gymnique au Palais
Le 20 janvier

DIVERS

- Critérium Espoirs à la salle d'haltérophilie du Palais des sports
Le 24 novembre
- Rinck hockey contre Voiron, piste de patins du Palais
Le 24 novembre
- Rinck hockey N3 contre Vaulx-en-Velin
Le 2 décembre
- Rinck hockey contre Lyon 2
Le 12 janvier

Un club

à l'aise dans ses baskets !

Pour la 3e saison, le plan du président Michel GUILLET est en oeuvre au BCBV. Sans vouloir renier le passé, il a impulsé dans le club de basket un rigoureux changement de méthode qui porte aujourd'hui ses fruits. Et comme ses ballons, le club rebondit.



Pourtant, les modifications ont un peu bousculé les habitudes. L'unique séance hebdomadaire d'entraînement sur 2 heures aux gymnases Bointon et Seguin a été remplacée par deux fois 1h 30 avec des travaux spécifiques. Porté par les valeurs de respect, des Moins de 5 ans aux Juniors de 18 ans tout le monde est sur la brèche pour « venir chercher un résultat à la hauteur de son engagement sportif » précise le président. « Car on ne fait ni de l'élitisme, ni de la garderie » (sic). A bon entendeur... Pour preuve, l'attention portée aux jeunes qui sont la relève de demain. L'accent est particulièrement mis sur les poussins, benjamins, etc. « On pense autant aux minimes qu'à l'équipe-fanion » souligne le président, pragmatique. Homme d'expérience, il est bien conscient que la proximité de Lyon est un danger. Après le bac, les lycéens partent poursuivre leurs études et peuvent, à tout moment, quitter le club caladois. Alors, il faut du monde derrière pour les remplacer et tenir le rang du club. Autour du responsable technique, Philippe CITIERIO, le projet commun se décline uniformément ; toutes les équipes travaillent sur le même schéma par

séquences trimestrielles. Ainsi l'a voulu le comité directeur dont les membres forment une solide équipe de bénévoles, selon l'avis du président, secondé en permanence par son fidèle adjoint, Thierry CHEVRIER. Le groupe est ouvert à de nouvelles personnes et toujours en demande d'entraîneurs diplômés.

Depuis le début, les ambitions du BCBV sont claires : la montée. L'équipe 1 (moyenne d'âge : 21 ans) qui joue en Super Excellence Départementale vise l'échelon régional ; les Seniors 2 visent la montée en Super Excellence Départementale. « Le travail engagé porte ses fruits » se réjouit le président. L'an passé, les Cadets se sont classés champions régionaux. Cette saison, les résultats sont « plus » qu'encourageants. Les Seniors 1 sont premiers de leur poule et toujours en lice pour la Coupe de France, invaincus comme les Seniors 2. Les féminines tirent également bien leur épingle du jeu. Enfin, le Tournoi international des petits coqs, seul tournoi organisé par le club, fait honneur à son créateur Michel SOLLADIE.

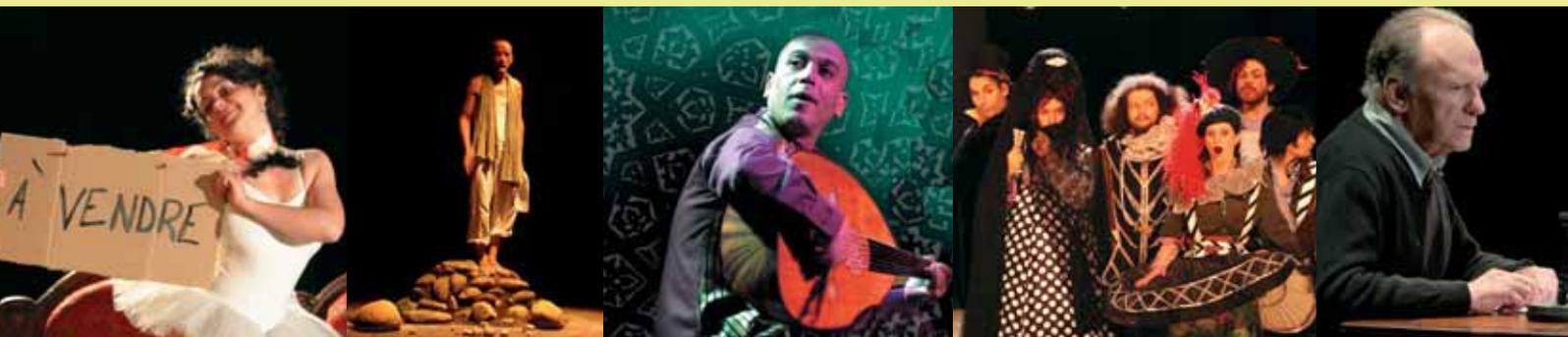
De plus, les soutiens sont au rendez-vous grâce au travail de la commission Relations partenaires que dirige M. CAMPISI et qui a permis de financer 40 % de l'équipement neuf des 180 licenciés. Les shorts et maillots rouges ont fière allure ! Même satisfaction du côté des installations municipales qui ont subi récemment une rénovation avec l'installation de panneaux plexiglas, à Bointon comme à Saint-Exupéry. Aujourd'hui, les regards se tournent du côté d'Arnas où l'ouverture prochaine du Palais des sports communautaire devrait ouvrir au club les portes du Palais de la rue Auguiot.

Siège - 212, rue Bointon - Tel 04.74.60.65.08
Permanences tous les lundi de 18h30 à 20h30
courriel : bcvb@wanadoo.fr - web : www.bcvb.net

Pourquoi pas l'aïkido ?

Cet art martial utilise des techniques de défense sans heurt. Il vise à contrôler efficacement un ou plusieurs adversaires. Dans cette discipline, pas de compétition et elle est accessible dès 8 ans. A Villefranche, deux clubs enseignent cette pratique : l'Aïkido caladois qui est au dojo du Palais des sports (inscription sur place) et l'Aïkido club Beaujolais (82, rue de Roncevaux, Tel. 04 74 68 45 28).

RENDEZ-VOUS



Théâtre de Villefranche

DES JOUES FRAICHES COMME DES COQUELICOTS

Mise en scène: Eve Ledig (théâtre chanté, jeune public)
Le 24 novembre à 20h30

LES BRIGANDS

Opéra-bouffe de Jacques Offenbach
Le 29 novembre à 20h30

DANSE, HIP HOP

Le 4 décembre à 20h30

LE JOURNAL DE JULES RENARD

Avec Jean-Louis Trintignant
Le 7 décembre à 20h30

GAGNER D'ACCORD... MAIS GAGNER QUOI ?

Chanson, jeune public
Le 15 décembre à 15h

LE ROI LEAR

Shakespeare
Le 8 décembre à 20h30 et le 9 décembre à 19h30

« LA BOITE A JOUJOUX » D'APRÈS CLAUDE DEBUSSY

Musique, théâtre, jeune public
Le 12 janvier à 15h

BOBO

One man show de Didier Bénéreau
Le 15 janvier à 20h30

Centre culturel - Place de la Sous-Préfecture
69665 Villefranche cédex - tél. 04 74 60 04 38
web: www.theatredevillefranche.asso.fr
courriel: centreculturel@wanadoo.fr

Théâtre Pêle-Mêle

BACHIR ET LES SEPT EPREUVES

Théâtre, jeune public
Le 17 novembre à 15h et 20h30

NOUS AVONS TOUS LA MEME HISTOIRE

les 23 et 24 novembre à 20h30

LE FANTASTIQUE

Lectures enfantines, spectacle, jeune public
Le 24 novembre à 15h et 17h

CABARET PÊLE-MÊLE

Le 30 novembre et 1^{er} décembre à 20h30
Le 2 décembre à 17h

LES PETITS ENFANTS DU SIECLE

D'après le roman de Christiane Rochefort
Les 7 et 8 décembre à 20h30

QUELQUE CHOSE QUI SCINTILLE

Duo dansé-chanté, jeune-public (2 à 6 ans)
Les 15, 16, 22 et 23 décembre à 16h

DEVOS A MOI

Hommage à Raymond Devos
Les 10, 11 et 12 janvier à 20h30
Le 13 janvier à 17 h

Théâtre Pêle-Mêle - 1, rue Jean-Michel Savigny
Tél/fax: 04 74 07 16 19
Courriel: infopelemele@free.fr

Conférences

DU PLATEAU DE MILLEVACHES A VILLEFRANCHE: SUR LES TRACES DES MAÇONS DE LA CREUSE

Séance publique de l'Académie à 16h à l'Auditorium du Conservatoire. Entrée libre et gratuite, présentée par Guy CLAUDEY
Le 8 décembre à 16h

L'HOMME: ANIMAL QUI FABRIQUE OU QUI DETRUIT

Conférence-débat animée par Marc Gaucherand à la Résidence l'Accueil, 114 boulevard Gambetta
Le 12 décembre à 20h

Concerts de l'auditorium

CONCERT AU FIL DU JAZZ

Cycle I: les racines
Le 16 novembre à 20h30

PICEA_IN SUD

Jazz oriental
Le 30 novembre à 20h30

CORDES EN CALADE

Les quatre saisons de Antonio Vivaldi
Le 15 décembre à 20h30 et le 16 décembre à 17h

ALLAIN LEPREST ET REMO GARY

Chansons françaises
Le 11 janvier à 20h30

Les concerts de l'Auditorium
96 rue de la Sous-Préfecture - tél. 04 74 60 31 95
courriel: concertsauditorium@yahoo.fr

Divers

EXPOSITION DE CINQ PEINTRES DE LA RÉGION

(Christine Leblanc, Michèle Ray, Claire Bourdais-Ménard et Bénédicte Rivoire) de l'atelier Eveil et Création présentent leurs créations sur le thème: des racines et des elles. TLJ de 11h à 19h.
Galerie municipale, passage de l'Ancienne Mairie
du 20 au 26 novembre

SALON DE L'ARTISANAT

A ParcExpo - avenue de l'Europe - tél. 04 74 62 07 49
Du 24 au 25 novembre de 10h à 19h

AUTOUR DE JEAN PUY

Visite de l'exposition et débat au musée Paul Dini
Le 1^{er} décembre à 16h
Réservation tél 04.74.68.33.70

UN NOËL POUR UN ENFANT

Spectacle du CAPE avec la « Musique des équipages de la flotte de Toulon ». Au profit des enfants hospitalisés au Centre Léon Bérard
Le 2 décembre à 15h, à la salle des fêtes d'Arnas

TUNISIE, SOYEZ LE BIENVENU

D'Anne Sophie Tiberghien avec « Connaissance du monde »
Le 3 décembre à l'Auditorium à 14h30, 17h30 et 20h30

CIRQUE DE MOSCOU SUR GLACE

ParcExpo
Le 5 décembre à 18h et 21h

CONCERT AU MUSEE PAUL DINI

Musique de chambre autour de Stravinsky, Satie...
le 8 et 9 décembre à 16h

TELETHON 2007

Le 8 décembre

SALON ANTIQUITE - BROCANTE

ParcExpo
Le 8 et le 9 décembre

1^{er} FESTIVAL DES JEUX

Initiations, démonstrations et tournois
Jeux de cartes, de stratégie, d'esprit, de rôles, de plateau, jeux traditionnels en bois, de société, figurines, espace petite enfance, etc. Participation de très nombreuses associations caladoises et régionales. Entrée et jeux gratuits. Organisation: Lions club de Villefranche Salles de l'Atelier et des Echevins
Du 12 au 13 janvier 2008, le samedi (10h/22h) et le dimanche (10h/18h)

Villefranche en mouvement Groupe Divers Droite au Conseil Municipal

Texte non parvenu

L'élu écologiste

Après Grenelle : Une agglomération à construire en vert.

Schéma de Cohérence Territoriale, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, Plan de Déplacements Urbain, AGENDA 21... autant de plans et projets dont les écologistes sont familiers puisqu'ils en sont les concepteurs et parfois les ouvriers.

Tous ces outils permettent de mettre en musique le développement durable et ils sont souvent en œuvre dans telle ou telle localité, telle ou telle collectivité territoriale... Mais pas chez nous !

Ici pas de plan ou de charte du vélo, du piéton, pas d'agenda 21...

Ici un PDU qui acte d'emblée des projets de contournements routiers, de zones d'activités près des zones de captage de l'eau potable. Ici des parkings péniblement utilisés que les finances locales tiennent à bout de bras, des rues engorgées par les automobiles...

Et on n'a même pas un beau discours sur l'environnement, comme nos Présidents savent si bien en faire.

Pourtant il ne faut pas grand-chose pour construire une ville durable, c'est-à-dire « collective » composée de citoyens, « solidaire » qui refuse la ghettoïsation sociale et spatiale, « responsable » face aux enjeux environnementaux, il faut simplement... le vouloir.

Écrivez à **Didier BARRY** conseiller municipal écologiste, Mairie de Villefranche.

Les élus communistes

Pour 2008 un budget de solidarité

Au moment où se prépare le budget municipal de 2008 nous tenons à réaffirmer nos principales demandes antérieures.

En premier lieu, alors que le gouvernement Sarkozy porte des coups très durs aux familles les plus modestes (refus de revaloriser le SMIC, franchises médicales, suppression d'emplois dans la fonction publique etc.), nous souhaitons que la solidarité, l'action sociale, soient la priorité de ce budget. Nous proposons donc des crédits supplémentaires au bureau d'aide sociale, aux associations caritatives, aux associations qui développent leurs activités dans les quartiers. Nous estimons nécessaire des moyens supplémentaires aux maisons de quartier et au service jeunesse.

Ensuite face à l'urbanisation anarchique que subit notre ville, nous demandons à nouveau un moratoire de l'octroi des permis de construire et la révision du Plan Local d'Urbanisme après une large concertation avec les caladois et caladoises. Nous demandons que la ville s'engage auprès des constructeurs en faveur la mise en chantier de logements aux loyers correspondants aux faibles revenus de beaucoup de nos concitoyens.

Enfin l'état des finances de la ville permet de décider pour l'an prochain le blocage des impôts et tarifs municipaux au niveau actuel.

Chantal BENLIAN, Michel LEBAIL, conseillers municipaux communistes